CHSLD

Infolettre aux familles

Le 3 février 2023

Projet rayonnement de nos CHSLD : mise à jour du répertoire des bons coups

Nos équipes en CHSLD sont créatives et innovantes. Elles mettent sur pied différents projets et actualisent des idées géniales pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Que ce soit une idée simple et efficace ou encore un projet d'une plus grande envergure, les bons coups qui se réalisent dans les différents milieux de vie gagnent à être connus et partagés. Forts de leurs succès, ils sont parfois implantés dans les autres milieux de vie de la région. Nous vous invitons à consulter la section des bons coups qui met en valeur chacun de nos CHLSD. Récemment, une nouvelle série de bons coups a été ajoutée en collaboration avec les comités milieux de vie des différents CHSLD. Allez jeter un œil sur ces belles réalisations!

Démarche de sondage de la satisfaction en CHSLD : sondage qualité du milieu de vie

La démarche de sondage de la satisfaction en CHSLD est une démarche d'amélioration continue et un bel exemple de réussite partenariale entre les équipes des CHSLD et les comités de résidents. En effet, elle est le résultat de l'implication de différents acteurs engagés et convaincus.

Relancée depuis près d'un an, cette démarche sonde trois moments clés de l'hébergement et comprend la distribution d'un sondage au résident (ayant la capacité d'y répondre), ainsi qu'à son proche pour apprécier la qualité de l'accueil et de l'admission de chaque nouveau résident. Elle comprend également la distribution d'un sondage au proche pour apprécier la qualité de l'accompagnement en fin de vie qui est offert.

Du 5 au 19 février 2023, **un sondage sera distribué aux résidents et aux proches et permettra d'apprécier la qualité du milieu de vie**. Il s'agit d'un sondage annuel que nous distribuerons à tous les résidents qui sont hébergés depuis au moins six mois (ayant la capacité de répondre) et leurs proches. Nous vous invitons donc à répondre en grand nombre à ce sondage lorsque vous serez sollicité. Le sondage pourra être rempli directement en ligne ou sur une copie papier selon votre souhait.

La démarche de sondages de satisfaction dans les CHSLD permet de reconnaître les bonnes pratiques et d'identifier les éléments sur lesquels les différents milieux de vie pourront apporter des améliorations. De ces constats, les CHSLD seront en mesure de dégager des pistes de solution afin de garantir ou d'augmenter la qualité des services offerts aux résidents hébergés et à leurs proches. Bref, cette démarche s'inscrit dans la philosophie et la volonté de nos milieux d'hébergement de toujours être en amélioration continue.

La démarche OPUS-AP/PEPS : pour la promotion des approches non-pharmacologiques en CHSLD

Saviez-vous que…

La grande majorité des résidents en CHSLD (80 %) souffre de démence et présente des symptômes psychologiques et comportementaux de la démence (SCPD).

Au Québec, entre 40 % et 60 % des personnes âgées de 65 ans et plus hébergées prennent des antipsychotiques sans avoir reçu un diagnostic de psychose alors que seulement 5 % à 15 % devraient en prendre.

Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents atteints de déficits neurocognitifs dans les CHSLD, le CISSS de Chaudière-Appalaches s'est engagé dans la démarche OPUS-AP qui consiste à optimiser les pratiques, les usages, les soins et les services antipsychotiques. Certains CHSLD avaient déjà amorcé la démarche avant la pandémie. Ces équipes reprennent plus activement ces travaux depuis quelques semaines. L'organisation s'est dotée de trois formateurs/coachs qui soutiendront les équipes dans les prochains mois pour s'assurer d'un déploiement efficace de ce projet dans chaque milieu de vie, et ce, sur l'ensemble du territoire.

En tant que proche vous serez au cœur de la démarche. Votre implication ainsi que votre expertise seront essentielles à la réussite de cette démarche. N'hésitez pas à consulter le gestionnaire responsable de votre installation afin de connaître le moment prévu pour le déploiement de la démarche dans votre CHSLD.

Pour en apprendre un plus sur la démarche, visitez le site du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Harmonisation des horaires de travail des intervenants au service d'animation loisirs

En 2019, le CISSS de Chaudière-Appalaches a bonifié certains postes et/ou ajouté des ressources au service d'animation loisirs dans les différents CHSLD. La Direction de l'hébergement du programme SAPA désire maintenant procéder à l'harmonisation de l'offre de service en loisirs qui a dû être reportée en raison de la pandémie.

Dans le but d'offrir une programmation plus optimale et diversifiée et de répondre aux besoins de certains résidents, tous les CHSLD du CISSS de Chaudière-Appalaches apporteront des ajustements aux plages horaires de présence de leurs intervenants en loisirs. Ceux-ci seront maintenant présents un quart de travail de soir par semaine et une fin de semaine par mois.

Ces ajustements permettront d'offrir une meilleure programmation loisirs le soir et la fin de semaine, ainsi que des services harmonisés dans tous les CHSLD du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Les médias s'intéressent à la réalité virtuelle dans nos CHSLD

L'ensemble des CHSLD de notre région se sont dotés de deux casques de réalité virtuelle. Nos intervenants en loisirs sont maintenant tous formés et utilisent cette nouvelle technologie en activité individuelle avec les résidents. La réalité virtuelle permet la stimulation physique, cognitive et sensorielle. Ce nouveau type d'activité, apprécié des résidents, est novateur et très intéressant. Le moins que l'on puisse dire c'est que ça fait beaucoup parler!

Nous vous invitons à écouter le reportage de Radio-Canada réalisé récemment au CHSLD Denis-Marcotte.

Bonne écoute!

Vos droits : le guide des droits du résident

Nous vous partageons aujourd'hui le Guide des droits du résident produit et rédigé par l'équipe milieux de vie en collaboration avec les comités de résidents des CHSLD de l'axe Sud. Ce guide de promotion des droits du résident se déploie présentement sur l'ensemble du territoire de Chaudière-Appalaches.

Au besoin, une copie papier de ce guide peut vous être offerte en vous référent à l'agente administrative de votre CHSLD.

Nous vous rappelons que de par ses fonctions légales de renseigner et d'informer le résident de ses droits, sachez que les comités des usagers-résidents sont présents pour répondre à vos questionnements et pour vous accompagner, au besoin. N'hésitez pas à les contacter en téléphonant au comité des usagers du territoire correspondant au CHSLD où vit votre proche.

- CU de Beauce : 418 774-3304, poste 32575
- CU des Etchemins : 418 625-3101, poste 42492
- CU de la région de Thetford : 418 338-7427
- CU d'Alphonse-Desjardins : 418 380-8994, poste 81439
- CU de Montmagny-L'Islet : 418 248-0639, poste 5728

Toutes les éditions de l'infolettre aux familles sont disponibles sur la page Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, à la **section dédiée aux familles**.

En ce qui concerne l'information spécifique à votre proche, que ce soit en lien avec les soins et services reçus, son état de santé et de bien-être ou toute autre question d'ordre clinique, chaque CHSLD a mis en place des moyens de communication pour que vous soyez bien informé. Toutes les familles sont contactées de façon régulière par un membre du personnel afin de donner des nouvelles du résident. De plus, il est toujours possible de joindre l'équipe de soins par téléphone.